Direction Du Développement Humain,
Et de la Communication

Complémentaire Santé : cotisations 2022

	Cotisation mensuelle	Participation Employeur	Montant à la charge du salarié	Dont prélèvement sur salaire	Dont prélèvement par CA Assurances
Salarié	72,14 €	36,07 €	36,07 €	36,07 €	0,00 €
Salarié + enfant(s)	95,49€	36,07 €	59,42 €	36,07 €	23,35 €
Couple	110,20 €	36,07 €	74,13 €	36,07 €	38,06 €
Couple + enfant(s)	133,55 €	36,07 €	97,48 €	36,07 €	61,41 €

Date de MAJ : 10/02/2022